



Remboursement solde

Par kicrien

Bonjour à tous,

en avril dernier j'ai ouvert en ligne, depuis l'Algérie, un compte auprès d'une "renommée" banque domiciliée en Allemagne, conférence vidéo, envoi des documents d'identité en direct, par smartphone, prise de photo, et à la demande de la banque transmission d'une adresse en France où me sera expédiée ma carte de crédit sous 15 jours. Un compte m'est attribué, et un RIB en mon nom m'est communiqué. Quelques jours plus tard je me fait virer la somme de 1421 euros sur ce compte, et me rends en France, pour réceptionner ma carte. N'ayant rien reçu après le délais imparti et même un peu plus, je leur transmet un mail, on m'informe alors que mon compte est bloqué, jusqu'à je fournisse un justificatif de domicile en Europe. Je n'ai jamais prétendu y habiter, et cela ne pas pas été exigé à l'ouverture du compte. Je leur fait savoir et leur demande comment récupérer mon bien (mon mail du 31 mai). Le 06 juin la banque m'envoie le mail suivant: " Merci de nous communiquer un RIB français afin que nous puissions effectuer le transfert". N'ayant pas de compte en France, je leur transmet celui de ma frangine qui y réside. Par trois fois.....et jusqu'à ce jour aucune réponse! Merci de m'aider!